



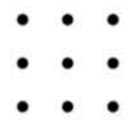
2^{ème} modification du PLU
Dossiers 2-1 et 2-3



4.b – Plan de zonage APRES MODIFICATION 1/2000°

Procédures	Prescription	Approbation
Takenon Générale du POS	13 avril 2011	25 septembre 2013
Transformation en PLU		
1 ^{ère} Modification du PLU	27 octobre 2015	16 août 2016
2 ^{ème} Modification du PLU - Dossier 2-1 - Dossier 2-3	17 décembre 2020	16 juillet 2023

Juillet 2023



Naos

naos@groupes-arkus.fr
06 33 06 47 20 07
www.groupes-arkus.fr
3, allée de l'Espérance
34 760 Boujan/Libron cedex

Légende

- Limite de zone
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Elément de paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'éloignement autour du bassin d'évaporation de la cave coopérative (200m)
- Périmètre d'éloignement autour des limites du terrain de la station d'épuration (100m)
- Sites archéologiques
- Zone AOC LANGUEDOC (source INAO)
- Périmètre de zone humide du Libron
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

Plan de Prévention du Risque Inondation approuvé le 31/05/2016

- zone rouge Rn
- zone rouge Rp
- zone bleue Bu
- zone de précaution Z1
- côte des Plus Hautes Eaux

